



---

## COMMUNIQUÉ

---

*Pour diffusion immédiate*

<p><b>Nouveau conseil des ministres</b> <b>Le RNCREQ accueille avec satisfaction</b> <b>les nouvelles responsabilités du ministre Mulcair</b></p>
---

**Montréal, le 18 février 2005** – Suite au remaniement ministériel dévoilé ce matin par le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) accueille avec satisfaction le leadership accru que s'est vu accordé le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Il s'agit d'une lecture juste de la place grandissante que le respect de l'environnement occupe dans les aspirations de la population du Québec.

Pour le président du RNCREQ, M. Guy Lessard, *«la protection de l'environnement requière une intervention horizontale dans chacun des champs d'action du gouvernement, qu'il s'agisse de transport, de santé, d'agriculture, de forêt, etc. Le titre de Ministre du Développement durable lui permettra, sans aucun doute, de véhiculer cette vision d'ensemble et d'assurer plus efficacement la prise en compte des considérations environnementales au sein de chacun de ces ministères.»* M. Lessard ajoute qu' *«au moment où M. Mulcair amorce une importante tournée de consultation en région sur le Plan de développement durable, cette nomination réaffirme la détermination du gouvernement de mettre en œuvre cet important projet de société.»*

Le RNCREQ voit aussi d'un très bon œil la nomination de M. Mulcair à titre de président du Comité de législation. De cette manière, il pourra voir à ce que les lois et règlements du gouvernement du Québec s'inscrivent dans le respect des objectifs et des principes du développement durable.

- 30 -

Source : Guy Lessard, président du RNCREQ, Tél.: 1-418-955-1217  
Philippe Bourke, directeur général, Tél. : 1-514-861-7022